

## UE5 - Langue vivante 1

## En pratique

Volume horaire global de TD : 30

Langue principale : Anglais

Niveau de langue requis : B2-Avancé ou Indépendant

Nombre de crédits européens :

ECTS = "3"

## Description du contenu de l'enseignement

Dans la mesure du possible : Approche complémentaire de l'apprentissage: présentiel + auto-formation guidée

S5 : Auto-formation guidée (obligatoire) :

- Dispositif comprenant tutorat en ligne et 2 entretiens avec locuteur natif (lecteurs)
- Développer les stratégies de compréhension orale et écrite, travail sur synthèse de documents, travail sur expression écrite, mise en situation lors d'entretiens avec lecteurs

S6 : TD (Groupes de 24 maximum) :

- Travail en séquences dans une perspective actionnelle (exploitation de ressources documentaires didactisées en vue de tâches précises à accomplir à l'écrit et à l'oral)
- Travail systématique sur les 4 compétences (compréhension et expression écrites et orales)

Ce travail comprend :

- le développement de stratégies de compréhension orale et écrite (repérage lexical, mots clés, repérage de la structure argumentative, tri et hiérarchisation de l'information)
- l'entraînement / perfectionnement de l'expression orale dans différentes situations de communication (présentations, débats, mises en situation)
- l'entraînement / perfectionnement de l'expression à l'écrit (rédaction de synthèses, comptes-rendus, articles de journal, lettres etc.)
- l'acquisition / consolidation / enrichissement de vocabulaire en relation avec les thèmes abordés (scientifiques et sociétaux)
- un travail lexical spécifique en lien avec le langage de spécialité propre à la filière

## Responsable(s)

NICOLE CLOAREC

nicole.cloarec@univ-rennes1.fr

## Compétences à acquérir

### Objectifs :

L'objectif premier du cours d'anglais est la consolidation et l'approfondissement du niveau d'anglais par la pratique des quatre compétences linguistiques (compréhension/expression écrite et orale) afin d'atteindre (ou de consolider) le niveau B2 défini par le cadre Européen des Langues.

Autres objectifs : acquisition d'une démarche d'apprentissage autonome ; utilisation des compétences linguistiques au service de compétences transversales (traitement et transmission d'informations, stratégies de communication, etc).

### Compétences acquises :

- Compétences linguistiques : référence niveau B2 du Conseil de L'Europe (CLEC degré 2)
- Acquérir une démarche d'apprentissage autonome
- Développer des stratégies de compréhension orale et écrite
- Mettre les compétences linguistiques au service des compétences transversales
- Développer des compétences organisationnelles en vue de la transmission d'informations et de l'expression personnelle à l'oral et à l'écrit

## Modalités pédagogiques

- en présence
- à distance

## Discipline

Anglais

## Pré-requis recommandés

Niveau de langue B1.